

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE LHOUMOIS (mairie-lhoumois@cc-parthenay.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)
 MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)
 - AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00077419	Commune	LHOUMOIS
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	jeudi 10 novembre 2022 à 10h19
Installation	UDI 000325 SENEUIL	par :	MÉLODIE MEON
Point de surveillance	0000000702 CENTRE BOURG	Type visite :	D1
		Type d'eau :	

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	15,8 °C		25	
Chlore libre	0,06 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,11 mg(Cl ₂)/L			

Type de l'analyse : D1

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17)

1701

Code SISE de l'analyse : 00077420

Référence laboratoire : 22LH-12079-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	58 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,2 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	713 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	36,9 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00077419)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Une augmentation de la concentration en germes totaux à 22° est observée : l'exploitant doit réaliser des actions correctives afin de limiter cette dérive et ne pas dépasser les références de qualité.

Signé à Niort le 22 novembre 2022

Pour le Directeur Général, le Responsable de Pôle Bi
Départemental Santé Environnement



Jean-Marc DI GUARDIA